



→ EDITO DU MAIRE

**Mes chers concitoyens,**

Après un hiver rigoureux et un printemps humide, nous voici arrivés à la chaleur de l'été.

Notre village vit au cours des saisons selon des rythmes et des activités bien différentes.

3000 utilisateurs à la patinoire installée Place Armand Puaux en décembre. Enorme succès de la Foire de Noël avec une fréquentation digne d'un marché d'été ! Des visiteurs, des commerçants et des organisateurs heureux. Voilà bien longtemps que cela n'était pas arrivé à cette période ! Un grand merci à tous.

La saison estivale a démarré avec la déferlante des 2000 participants au Raid Nature du Pont d'Arc, tous émerveillés par nos paysages et des parcours à couper le souffle. Merci aux participants et aux bénévoles pour cette belle organisation.

Et pendant ce temps, les travaux sont omniprésents sur la commune :

- \* enfouissement de réseaux électriques dans le centre du village
- \* réseau d'assainissement Route des Gorges
- \* chantier de la déviation Est réalisé par le Département de l'Ardèche qui avance à grands pas pour une mise en service début juillet 2018
- \* réfection de la chaussée départementale entre le Pont de Sampzon et les Blaches
- \* fin des travaux du local des services techniques dans l'ancienne cave coopérative. Une belle reconversion pour ce bâtiment
- \* réfection de l'entrée Est du village entre le Pont d'Ibie et la Route de Lagorce : création de la «bretelle» entre le nouveau rond-point Route de Bourg st Andéol et le Pont de Rimouron direction Lagorce
- \* le nouveau gymnase est sorti de terre. Ce bâtiment, situé entre la nouvelle déviation Est et le nouveau Collège, sera terminé au printemps 2019
- \* la modernisation des équipements municipaux se poursuit avec l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la Police Municipale, un véhicule de petit gabarit pour l'entretien du village et une épaveuse qui est arrivée fin mai et qui a de ce fait, induit un léger retard dans le nettoyage des bords de route.
- \* poursuite de l'Opération grand Site au Pont d'Arc avec les aménagements de la plage amont et la réfection de la chaussée entre le Camping du Pont d'Arc et le parking «Pont d'Arc – Belvédère». Création d'encorbellements et de voie piétonne sur tout ce linéaire.
- \* fin des travaux et inauguration des nouveaux locaux de la Communauté de Communes de Gorges de l'Ardèche à Ratière.

Cette période intense de gros travaux s'achève pendant la parenthèse estivale, mais dès l'automne, nous allons poursuivre la modernisation de notre village pour améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir.

Les travaux générant des dépenses supplémentaires, nous ne perdons pas de vue la nécessité d'équilibrer les finances et cela, sans augmenter les impôts communaux ni les montants annuels remboursés au titre des emprunts.

Toute l'équipe municipale, élus et agents, s'emploie à trouver cet équilibre difficile dans le contexte actuel, Nous sensibilisons de façon continue tous nos partenaires, Etat, Région, Département, Communauté de Communes, Syndicats intercommunaux pour faire valoir le bien fondé des réalisations nécessaires au développement de Vallon Pont d'Arc. Depuis 4 ans, le budget communal s'améliore à force de gestion responsable et d'économies substantielles et il a été ainsi présenté et voté en avril par le Conseil Municipal.

Beaucoup d'entre vous nous font part de leurs inquiétudes voire de leur agacement face aux changements importants que vit notre société : repli sur soi ; télédéclaration par internet : impôts, cartes grises, cartes d'identité, ... ; normes de plus en plus draconiennes : contrôle technique automobile, normes environnementales, ... ; limitation de vitesse.

Certains changements affectent notre vie quotidienne par l'accroissement des charges comme le chauffage, les carburants, l'électricité, le gaz. De nouvelles charges sur les salaires, pensions et retraites qui sont censées être rééquilibrées par des baisses : taxe d'habitation, ...

Notre pays vit une importante mutation et si ces changements sont nécessaires, nos territoires ruraux ont souvent l'impression d'être incompris voire ignorés.

Nous devons être solidaires et attentifs mais aussi ouverts sur de nouveaux horizons. La commune sera toujours le 1<sup>er</sup> échelon de proximité des citoyens. Pour être vos porte-paroles, nous sommes à votre disposition, agents et élus, pour vous accompagner dans vos démarches, éclaircir les points qui pourraient vous intriguer. Vous pouvez compter sur nous !

Bonne lecture de ce Vallon Magazine très complet et merci à tous ceux qui ont contribué à sa rédaction,

Je vous souhaite une belle saison d'été.

**Votre Maire,  
Pierre PESCHIER**

→ LA MÉTAMORPHOSE DU QUARTIER RATIÈRE



En quelques années, le quartier Ratière s'est considérablement transformé, avec la construction du nouveau collège, la réhabilitation du bâtiment de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche dont l'inauguration a eu lieu le 31 mars 2018, le déménagement de l'Office du Tourisme dans des locaux très modernes et fonctionnels, la gare routière, les parkings et la construction du gymnase qui a débuté en mars 2018.

Le tout, prochainement desservi par la nouvelle déviation Est via le rond-point du Chastelas.

Création d'un espace couvert sportif



Lors du choix de la construction du collège au quartier Ratière, la municipalité avait prévu de construire un espace couvert sportif adossé.

Les réalités financières de la commune et le porter à connaissance du nouveau PPRI positionnant l'emplacement prévu en zone inondable, donc inconstructible, ont stoppé ce projet de gymnase pendant 3 ans.

En juillet 2017, suite à l'étude réalisée par la commune, un nouveau porter à connaissance du PPRI a été signé par la préfecture. Le permis de construire a pu être déposé et accepté. Les collégiens et les associations sportives ont donc continué d'utiliser la salle polyvalente.

Les plans de ce gymnase ont été retravaillés avec les enseignants, les associations et l'architecte.

Le coût total de cet ensemble sportif est de 3 millions d'€ TTC, subventionné à au moins 50% par l'état, la région Auvergne-Rhône Alpes, le département de l'Ardèche et la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche.

Les deux tiers des entreprises sélectionnées pour la réalisation de ce chantier sont Ardéchoises et le tiers restant de la région Auvergne-Rhône Alpes.



Sur un terrain de 6 000 m<sup>2</sup>, la surface de plancher créée sera de 2 123 m<sup>2</sup> séparée en 2 espaces intérieurs, le gymnase et une salle annexe (environ 300 m<sup>2</sup>).

Les travaux ont débuté le 27 février 2018 pour une durée d'un an avec une livraison du bâtiment prévue en mars 2019.

Ce gymnase sera utilisé par les élèves du Collège, le CREPS et par les associations sportives Vallonnaises qui en feront la demande (sous réserve que l'activité pratiquée respecte les règles d'utilisation et le matériel). Chaque sollicitation sera étudiée au cas par cas.

→ SOMMAIRE

page 2 & 3 ..... Travaux  
page 4 ..... Urbanisme  
page 5 ..... Intercommunalité  
page 5 suite ..... Environnement  
page 6 ..... Cadre de vie

page 7 ..... Culture  
page 8 ..... Scolaire & Sociale  
page 9 ..... Associations & Sports  
page 10 ..... Finance  
page 11 ..... Economie & Etat civil  
page 11 suite ..... Agenda Eté 2018

## → JARDIN D'ENFANTS

(partie basse du jardin public)

Après la remise en état effectuée par les services techniques de la commune fin 2016, la réfection de l'aire de jeux s'est poursuivie par la mise en place d'un sol souple amortissant (septembre 2017).



## → TERRAIN MULTISPORTS AU MAS DE BOULLE

Depuis le printemps 2017, les enfants du quartier Mas de Boule et des alentours peuvent profiter d'un terrain de jeux proche de chez eux. Ces installations ont été sécurisées grâce aux pare-balls posés par les agents des services techniques.



## → DÉPLACEMENT DES TOILETTES PUBLIQUES

Dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme et à l'occasion de l'aménagement des parkings quartier «Ratière», la Municipalité a enlevé les toilettes publiques situées sur le trottoir. Les services techniques les ont déplacées Rue du Miarou en les rendant accessibles aux personnes à mobilité réduite.



## → MOBILIER URBAIN

En 2017, 15 nouveaux bancs ont été installés dans Vallon pont d'Arc. Des poubelles aciers ont remplacé les anciennes poubelles plastiques trop souvent incendiées.

## → MISE EN VALEUR DU CENTRE BOURG

La rue Rosine Boucher est de plus en plus empruntée par les piétons depuis la mise en service du Pôle d'Echange Multimodal : Parking, gare routière, office de tourisme, bureaux de la Communauté de Communes, collège.

La circulation des véhicules y est réglementée.



Les services techniques ont installé des barrières pour sécuriser le cheminement piéton et des arches permettant de la fleurir. Une résine spéciale sera projetée au sol pour faciliter l'accès aux personnes malvoyantes.

Les calades ont également été mises en valeur : des arches sont prévues pour le fleurissement et une plaque d'orientation doit être réalisée puis posée sur l'esplanade de l'Eglise, face au Coucouru.



Cette signalétique pour piétons vient compléter ces aménagements pour inciter les visiteurs à se déplacer dans le centre du village, la Place Couverte, les calades de Bourdaric, de l'Eglise, et ainsi découvrir notre patrimoine.

## → SÉCURISATION

Afin d'assurer la sécurité des usagers sur certaines voies de la commune, les agents des services techniques ont procédé à la pose de miroirs et ralentisseurs lorsque c'était nécessaire.



## → DES NOUVELLES DU BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Voilà un an que les agents des services techniques ont emménagé dans leurs nouveaux locaux, à l'ancienne cave coopérative de Vallon Pont d'Arc.

Un bâtiment rénové, avec de vastes espaces de stockage et des ateliers pour chaque corps de métiers (soudure, espaces verts, ...), des vestiaires fonctionnels, des bureaux et salles de réunions pour le plus grand bonheur de tous.



Le service des eaux Véolia et 7 associations bénéficient de nouveaux locaux dans cet espace.

L'ancien bâtiment a été démolit et laisse place à espace dégagé.



## → CIMETIÈRE

\* Ossuaire communal

L'ossuaire de 125 emplacements a été installé au cimetière courant décembre 2017 (voir «Vallon Info n° 12» de septembre 2017).



\* Entretien quotidien

La Municipalité de Vallon Pont d'Arc met un point d'honneur à tenir le cimetière propre et entretenu toute l'année. Des agents techniques interviennent chaque semaine pour tailler les haies, enlever les mauvaises herbes, et veiller à ce que tout soit en ordre, dans le respect qui est dû à ce lieu.

## → AMÉNAGEMENT DES PARKINGS ALLENDE NERUDA ET LES ROMARINS

Depuis l'été 2017, les 2 parkings «Allende Neruda» et «Les Romarins» (ancien plateau sportif du Collège) fonctionnent avec des barrières automatiques.



Les moyens humains pour la logistique et les astreintes du personnel technique ont été mutualisés avec la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche qui gère le Parking «Chastelas», pour pouvoir intervenir en cas de problème, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, d'avril à septembre.



La première borne de rechargement «rapide» du Département de l'Ardèche est à Vallon Pont d'Arc !

Pour rappel, la carte d'abonnement coûte 10 € et permet un rechargement gratuit pour l'année.

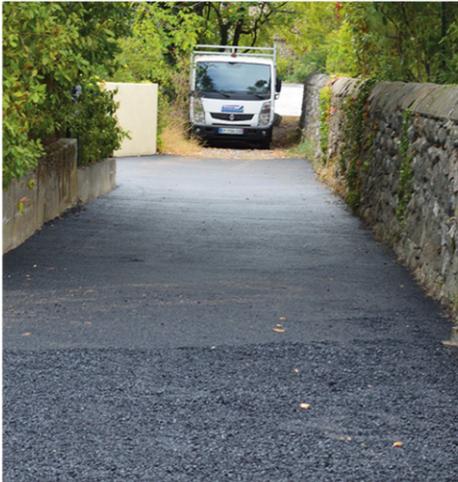
## → TRAVAUX DE BUSAGE

D'importants travaux de busage et de mise en place de caniveaux ont été faits l'année dernière afin de permettre une meilleure évacuation des eaux de pluie : La Combe, Chemin de Prépaillière, Chemin de Chapeyron, Vieille Route du Pont d'Arc, Vieille Route de Lagorce, impasse Place Couverte, ...

Le montant des travaux est de 63 500 € TTC.

## → TRAVAUX DE VOIRIE

En 2017, dans le cadre du marché de voirie de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, divers travaux de réfections de voirie ont été réalisés pour un montant de 60 170 € TTC : Chemin de Mourédon, Chemin des Vignes, Chemin des Tilleuls, Chemin de Chapeyron et Impasse Paravalos.



En 2018, est prévu la réfection de la Rue de la Leuzière, la reprise des éboulements du mur de soutènement Chemin du Fez, le renforcement à certains endroits de la Vieille Route de Lagorce, le revêtement du lotissement Ratière et du Chemin des Estrades et le renforcement de l'accotement Chemin de Champluloïn,

## → Projet d'aménagement de la RD 290

(du Rond-Point du Pont de Salavas au Rond-Point de la Route des Gorges)

Les travaux de la Route des Gorges se poursuivent.

La mise en place du réseau d'assainissement est finie, les enrobés provisoires sont également terminés.

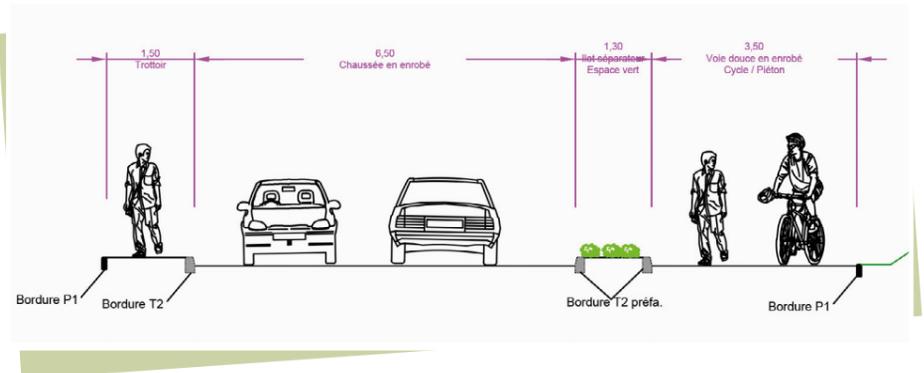
La prochaine étape est prévue à l'automne avec l'enfouissement des réseaux.

L'aménagement piétonnier / cycliste sera fait début 2019.



## → TRAVAUX SDE07/RAMPA

Afin d'améliorer la qualité du réseau électrique dans le centre du village, des travaux de renforcement ont eu lieu en début d'année. Ces travaux, commandités par le SDE07, ont été confiés à l'entreprise RAMPA.



## → RÉFECTION DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

La rénovation de l'accueil de la Mairie a été réalisée par les services techniques. Nouvelle peinture, décapage du sol et réagencement du mobilier existant pour optimiser l'espace et faciliter l'accueil du public.



## → DÉVIATION

### Suite du chantier ...

La 2nd phase des travaux de la déviation Est touche à sa fin. La mise en service de ce nouvel axe routier est prévue pour début juillet. La signalétique adéquate sera installée dès la fin du chantier afin d'avoir une utilisation optimale et en toute sécurité immédiatement.

La mise en service de la déviation va permettre de désengorger la Vieille Route du Pont d'Arc et le Quartier Chaudebois de manière significative. Ces routes pourront être empruntées par les riverains en toute sécurité.

Dès la rentrée de septembre 2018, l'accès au Collège se fera également par la déviation rendant les déplacements dans tout le périmètre plus fluide (parking, locaux de la Communauté de Communes, aire camping-car, ...).

L'accès au futur espace couvert sportif se fera également par la nouvelle route.



**expert** **IMAGE SON MULTIMÉDIA MÉNAGER**  
 Sarl Cardinal & Fils - ZA de l'Arzallier - 07120 Ruoms  
 Tél. 04 75 39 63 24 - Fax : 04 75 39 66 04  
 courriel : magasin.ruoms@expert.fr

Fabrique artisanale d'huile d'olive  
**MOULIN À HUILE**  
 Boutique - Visite  
 07150 - Vallon Pont d'Arc - Tél. 04 75 88 07 46

**ELAN** **GARAGE DU PONT**  
 Allard Eric  
 Agent  
 La Plaine - 07150 - Salavas  
 Tél. 04 75 88 00 97 - Fax : 04 75 88 08 55

Mécanique  
 Carrosserie  
 Peinture  
 Marbre  
 Dépannage

**RENAULT**

## → DEMANDES D'URBANISME EN AUGMENTATION

Le nombre de demandes d'urbanisme est en constante évolution avec 243 dossiers traités en 2017 (190 en 2016), soit 69 Permis de Construire, 89 Déclarations Préalables et 85 Certificats d'Urbanisme. Une commune qui se développe au fil des années. Pour traiter ces dossiers, la Commission d'Urbanisme se réunit tous les 15 jours. Après avis de la commission, ils sont ensuite transmis au service instructeur à la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche pour suite à donner.

Tous les projets d'urbanisme (constructions nouvelles, rénovations, agrandissements, ...) doivent faire préalablement l'objet d'une demande en Mairie.

## → SCHÉMAS DIRECTEURS

Comme nous l'évoquions dans le Vallon Magazine n°4 de février 2017, la Commune de Vallon Pont d'Arc a lancé depuis l'automne 2016, la réalisation de 3 schémas directeurs qui sont :

- le schéma directeur d'alimentation en eau potable
- le schéma directeur collectif des eaux usées
- le schéma directeur de gestion des eaux pluviales

La commune de Vallon a mandaté le bureau d'étude BEAUR pour suivre ce dossier complexe. L'entreprise ENTECH est en charge du schéma directeur pour l'eau potable et l'entreprise Naldéo de celui des eaux usées et celui des eaux pluviales. Les mesures ont commencé dès cet été et se termineront prochainement. Certains particuliers ont été sollicités directement par ces entreprises pour des mesures spécifiques.

Le rendu de ces études à l'automne 2018 permettra la mise en place d'un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens dans la perspective de l'évolution de la commune.

## → DES HECTARES SORTIS DES EAUX !

Depuis le 4 juillet 2017, nous avons un nouveau porter à connaissance du P.P.R.I. (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) pour la commune de Vallon Pont d'Arc (consultable en Mairie ou sur le site internet).

En décembre 2014, un porter à connaissance du P.P.R.I. du bassin versant de l'Ardèche est venu se substituer au PLU en rendant inconstructibles des dizaines d'hectares en zone U (constructible) ou AU (A Urbaniser).

Nous avons toujours pensé que ces nouvelles limites, établies par une étude sur l'ensemble du bassin versant par le cabinet Artelia, se trouvaient au-delà du raisonnable.

Nous avons donc décidé de faire appel au cabinet spécialisé SCE pour réaliser une étude ciblée sur notre commune. La Direction Départementale des Territoires (DDT), sur sa demande, a toujours été associée à ces travaux, même si financièrement, c'est la commune qui en a supporté le coût (40 000 €) avec une participation du syndicat de l'hôtellerie de plein air (5 000 €).

Sans rentrer dans les détails, l'étude a été menée dans des conditions beaucoup plus précises que l'étude Artelia. Géo Siapp a réalisé une centaine de relevés sur un linéaire de 10 km de rivière, là où Artelia a utilisé moins d'une dizaine de données. De plus, les services de l'état ont participé au suivi de l'étude avec de nombreuses demandes et en exigeant de nous placer dans des conditions beaucoup plus contraignantes que celles d'Artelia.

Après 15 mois d'échanges, la DDT a finalement accepté de revoir les limites fixées par l'étude Artelia et un nouveau porter à connaissance a été signé par le préfet le 4 juillet 2017. Très concrètement, de nombreux terrains appartenant à des propriétaires privés ou à la commune sont redevenus constructibles. Citons par exemple, le terrain prévu pour construire le gymnase, la crèche, le nouveau bâtiment des services techniques dans l'ancienne cave coopérative.

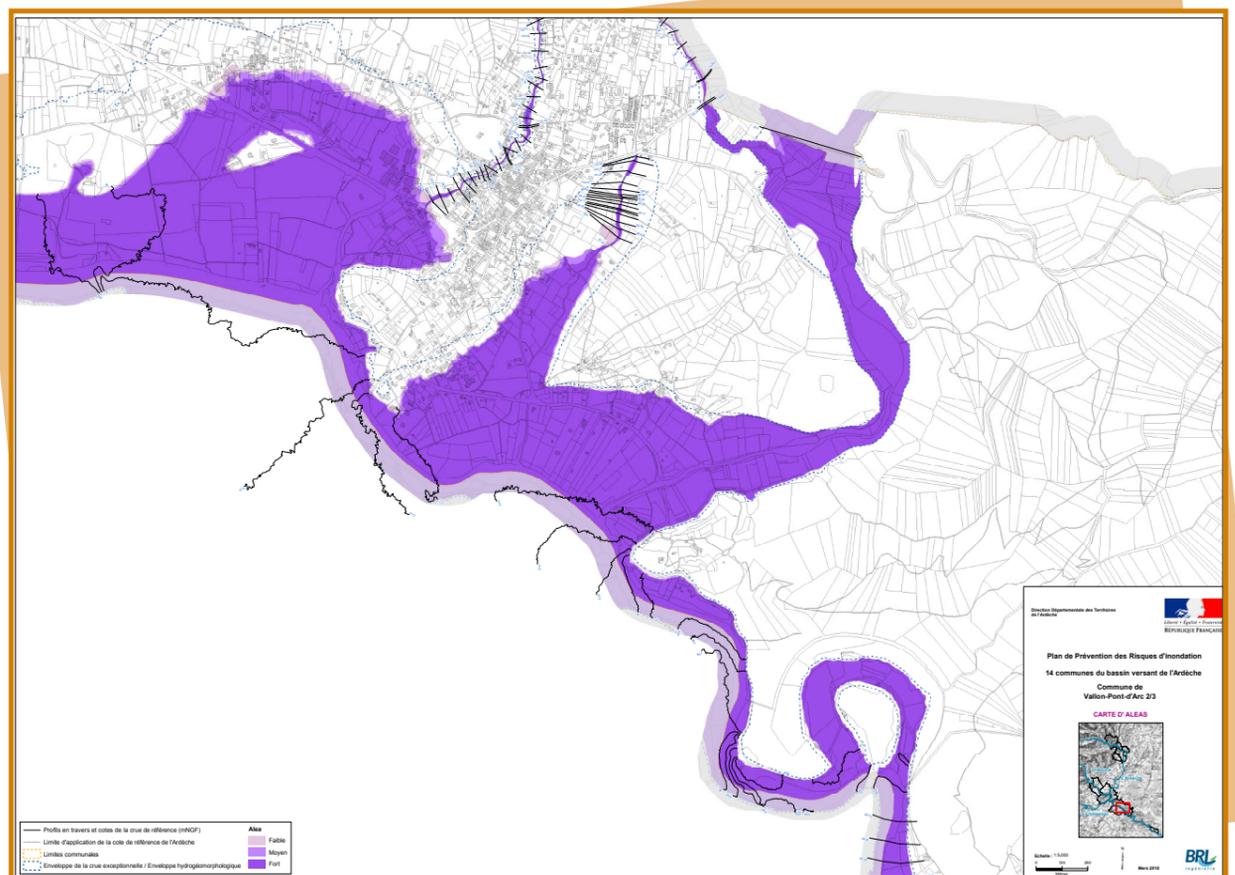
Nous sommes reconnaissants à M. le Préfet d'avoir pris en compte l'étude que nous avons réalisée. Réviser un PPRI est un fait extrêmement rare au niveau national, dans un contexte où beaucoup d'acteurs cherchent à se protéger plutôt que d'assurer leurs responsabilités. Nous sommes satisfaits d'être arrivés à ce résultat, même si nous pensons que les limites sont encore surévaluées. Nous regrettons cependant de ne pas avoir été soutenu par d'autres collectivités également concernées par ces mesures, car une action groupée dès la parution du nouveau PPRI aurait donné encore plus de crédibilité à notre requête et certainement permis bien des économies d'argent public.

## → SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (SIL)

La Signalisation d'Information Locale (SIL) est en place depuis 7 ans sur la commune de Vallon et ne donne pas entière satisfaction. Les panneaux sont nombreux, illisibles le jour comme la nuit et la succession de panneaux est très inesthétique. Une étude de SIL a été menée à l'échelle de la communauté de communes, et la commune de Vallon envisage de revoir complètement la signalétique existante pour la saison estivale 2019. D'autres communes vont faire cette mise en place dès 2018.

La SIL n'est pas un outil publicitaire, mais une catégorie de signalisation, comme le sont les panneaux directionnels, d'information touristique ou encore de signalisation pour les vélos. Par exemple, si un pôle se trouve sur l'itinéraire conduisant au village, c'est son enseigne qui doit permettre de le localiser.

Par contre, lorsque la direction d'un pôle diverge de celle indiquée par la signalisation directionnelle, alors la SIL prendra le relais. Autre exemple, en cas de fortes densités de pôles, la SIL indiquera la thématique générale.



### Sarl JASSIN

Vidange fosses - Débouchage - Terrassement  
Assainissement - Installation fosses, filtre à sable....  
Location matériel BTP «avec ou sans» chauffeur

Livraisons fioul supérieur hiver / GNR

[www.vidange-jassin.fr](http://www.vidange-jassin.fr)

07150 - Vallon Pont d'Arc  
Tél. 04 75 37 14 08  
email : jassinassainissement@hotmail.fr



### SUD RHÔNE ALPES BANQUE ET ASSURANCES

LA CAISSE LOCALE et L'AGENCE du CREDIT AGRICOLE  
de VALLON PONT D'ARC

Rue Jean Jaurès  
07150 VALLON PONT D'ARC - Tél. 04 75 20 57 21

Electricité Générale  
Climatisation  
Automatisme



175, chemin de Carcalet - 07150 Vallon Pont d'Arc  
Tél. 06 70 71 89 97 - mail : secavelec@sfr.fr

## → ORDURES MÉNAGÈRES : CE QUI VA CHANGER EN 2019

La Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (CCGA) a la compétence ordures ménagères.

Depuis plusieurs mois, les élus et agents travaillent pour harmoniser les pratiques sur le territoire conformément à la loi Notre.

Actuellement deux fonctionnements cohabitent : les habitants des 3 communes de l'ancienne Communauté de Communes des Grands Sites payent une redevance incitative et les habitants des autres communes, dont Vallon Pont d'Arc, payent une taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe est définie selon la valeur de l'habitat, et non pas en fonction du nombre d'habitants du foyer et de sa composition.

Une grande partie des déchets collectés non triés est aujourd'hui enfouis sur le site de Grospierres, dont la capacité arrive à saturation. L'évacuation se fera ensuite vers une usine de la vallée du Rhône, avec un coût plus important.

Nous avons tous intérêt à diminuer notre production de déchets ultimes pour limiter la hausse des coûts de traitement.

La CCGA a choisi de passer à la redevance incitative pour tous pour 2 raisons principales. D'une part, pour inciter les habitants à plus trier leurs déchets : plastiques, journaux, verre, cartons dans les poubelles de tri gratuites ce qui permet d'alléger les ordures ménagères restantes. Et d'autre part, une plus grande équité puisque le prix payé sera proportionnel à la quantité de déchets réellement produite (hors tri).

Les pratiques de collecte vont également évoluer. Actuellement le ramassage se fait en porte à porte dans le centre et dans les points d'apports volontaires pour les écarts. Désormais, il se fera en point d'apport volontaire pour tous. Il y aura une vingtaine de points répartis sur toute la commune.

## → PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL



Des ombrières ont été installées pour apporter une poche de parking couverte permettant de produire de l'énergie (directement redistributrices sur le réseau). Cette offre est portée par la Société d'économie Mixte Energie Rhône Vallée, structure composée de capitaux publics (SDE 07 et Energie SDED) et privés (banques principalement). Elle couvre le parking P1 du PEM, entre le collège et le bâtiment, les autres parkings P2, P3, et P4 étant arborés.

La destruction du bâtiment des services techniques municipaux permet de créer une continuité avec le centre du village. La mise en service de la déviation Est cet été viendra compléter ce PEM, et faciliter la circulation routière.

## → RECONDUCTION ET RENFORCEMENT DES NAVETTES ENTRE VALLON ET LE PONT D'ARC

Depuis 2017, le service de navettes est entièrement géré et financé par la Communauté de Communes, sur la destination Pont d'Arc. 4 navettes de 22 à 28 places ont fait des allers/retours quotidiens depuis Les Mazes (8 AR) et le Parking du Chastelas (30 AR) de 8h30 à 19h30 du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre. L'utilisation de ces navettes continue de progresser avec 26 865 voyageurs (22 432 passagers en 2016).

Le financement sera assuré à terme par les recettes réalisées sur les Parkings (Chastelas, Belvédère du Pont d'Arc et Pont d'Arc).

Pour 2018, la Communauté de Communes prévoit d'améliorer la desserte en utilisant des bus urbains qui permettent de transporter plus de voyageurs, et d'élargir l'offre sur les ailes de saison. La nouvelle signalétique mise en place avant l'été dans le cadre de l'OGS et de la déviation devrait permettre de mieux orienter les vacanciers vers ces parkings et cette offre de navettes gratuites.



## → PLUI

Suite aux évolutions législatives, les communautés de communes sont devenues l'échelon pertinent pour la mise en place des politiques d'urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal remplacera donc les anciens POS ou PLU des communes. La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a pris la compétence « plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu » depuis le 27 mars 2017.

Le document de planification réglementaire des 20 communes de notre territoire, le PLUi, est donc en cours d'élaboration et devrait être terminé à l'horizon 2020.

# Environnement

## → ENTRETIEN DES RUISSEAUX

En 2017, une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) a été mise en œuvre (voir Vallon Magazine n°4 – février 2017).

Depuis l'instauration de cette déclaration, de nombreux travaux de nettoyage des fossés et ruisseaux les plus à risque ont été réalisés soit par les agents des services techniques, soit par une entreprise privée selon l'ampleur du travail (matériel et outillage spécifiques).

Un nettoyage efficace car aucun dégât n'a été à déplorer lors des dernières grosses pluies. L'écoulement des eaux pluviales se fait désormais de manière correcte.

Il appartient néanmoins aux propriétaires « riverains » des plus petits ruisseaux, de les entretenir régulièrement afin qu'ils puissent assurer l'évacuation des eaux de pluie sans entrave.



## → ECLAIRAGE PUBLIC

La gestion de l'éclairage public a été déléguée au SDE07 (Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche).

Cela signifie que tout ce qui touche au réseau d'éclairage passe par ce syndicat. Installation ou suppression d'un nouveau lampadaire, panne, changement d'ampoule sont désormais de leur compétence.

Afin de faciliter le quotidien des administrés, les signalements de panne (merci de bien vouloir communiquer le numéro noté sur le lampadaire en question lors de toute demande) ou toutes autres sollicitations doivent être faites à la Mairie qui se chargera de faire remonter les informations au SDE07.

D'autre part, dans un souci d'économie d'énergie, les anciennes ampoules des lampadaires sont progressivement remplacées par des ampoules plus

économiques et écologiques (permettant de diviser la consommation et de diminuer les coûts d'entretien).



## → INVASION DE SANGLIERS !!!

A l'initiative de René Maurin, président de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée), les membres de l'association, les agriculteurs et la Municipalité de Vallon Pont d'Arc se sont réunis au mois de janvier 2018 afin de discuter des actions à mettre en place pour enrayer la prolifération des sangliers sur notre commune et ainsi, réduire les nuisances et dégâts.

La Mairie s'implique dans cette problématique. Des courriers sont adressés régulièrement aux propriétaires de terrains laissés en friche et, dans le cadre de la DIG, a entrepris le nettoyage des ruisseaux et ronciers qui, s'ils ne sont pas entretenus, favorisent la fixation des sangliers à proximité des habitations.

De leur côté, l'association de chasse s'active depuis quelques années avec entre autre, la pose de kilomètres de clôtures et la surveillance des zones impactées afin de déclencher des tirs ou des battues administratives lorsque c'est nécessaire.

Lors de son assemblée générale du 27 avril dernier, l'ACCA a remis un diplôme d'honneur de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche, à Jean-Claude VILLE, qui a œuvré avec brio durant de nombreuses années.

## → RÉUNION DE QUARTIERS

Depuis maintenant 3 ans (janvier 2015), la Municipalité va à la rencontre des administrés lors des réunions de quartiers. A ce jour, 8 réunions ont déjà eu lieu. Les élus devraient avoir fait le tour de la commune d'ici fin 2018.



La dernière réunion a eu lieu le samedi 28 avril dans le nouveau bâtiment des services techniques municipaux et concernait les quartiers : Mouredon-Coulette-Prépaillères, ...

Dans une ambiance très cordiale, de nombreux échanges ont eu lieu sur divers sujets du quotidien tels que :

- Circulation et vitesse excessive, création de cheminement piéton, mise en place de ralentisseur et marquage au sol, visibilité réduite à certains endroits par manque d'entretien de la végétation chez des propriétaires privés
  - Travaux réalisés, en cours et à venir : entretien des fossés et ruisseaux, goudronnage, éclairage public
  - Adressage : dénomination des voies et numérotation des habitations à venir
  - Distillerie : odeurs et fumées
  - Poubelles : collecte et bacs actuels, futur mode de collecte en 2019, déchetterie
- Un compte rendu de chaque réunion est rédigé puis mis à la disposition des administrés, soit à l'accueil, soit sur le site internet.

## → L'ADRESSAGE

Le tableau de classement des voies communales n'avait pas été mis à jour depuis 1983. Ce classement a pour but de définir le statut des voies (chemin rural, voie communale, ...), de trouver un nom aux rues/chemins qui n'en ont pas et de corriger d'éventuelles anomalies.

Après un long travail de recherches pour identifier chaque lieu, chaque rue, le Conseil municipal de Vallon Pont d'Arc, lors de sa séance du 12 décembre 2017, a délibéré afin de mettre à jour le tableau de classement des voies et d'engager toutes les démarches nécessaires.

L'étape n° 1 « dénomination des voies » étant faite, il convient maintenant de passer à l'étape n° 2 « numérotation des voies ». La Municipalité a fait le choix d'opter pour la numérotation métrique : les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Ce système convient aux zones peu construites ou en cours d'urbanisation ainsi qu'aux zones rurales. Cette numérotation permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis ou ter. L'attribution des numéros devrait être terminée fin 2018.

Les habitants seront informés de leur adresse par courrier. Nous attendons tous avec impatience ces numéros afin d'améliorer la sécurité (SAMU, SDIS, gendarmerie ...) mais aussi les services de livraisons, de fourniture d'énergie ou de télécommunication (la Poste, ERDF, France Télécom, la fibre...).

## → OPÉRATION GRAND SITE

Dans le Vallon Magazine N°4, nous vous avons détaillé les grandes étapes de cette Opération Grand Site de la Combe d'Arc.

**Qui fait quoi ?** Ce projet est soutenu financièrement par l'État (contrat de plan État-Région 2014-2020) et la Région (Grand projet Rhône-Alpes Chauvet) pour un montant total évalué à 10 M€. Le Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche (SGGA) est le coordonnateur de l'OGS et le Département en est le maître d'ouvrage principal (acquisitions foncières, travaux d'aménagements paysagers et routiers). La Communauté de Commune gère les parkings payants et les navettes.

Le parking «Pont d'Arc - Belvédère» aménagé sur l'emprise de l'ancien camping Tourne l'hiver dernier a été opérationnel pour la saison 2017 et géré par la communauté de communes.

En amont du Pont d'Arc, les parapets en pierres construits en continu entre les tunnels et le cœur de site pour supprimer le stationnement sauvage le long de la route n'ont pas donné entière satisfaction, les bus ne se croisant que très difficilement. Dans la première phase de cette opération grand site, il n'a pas été possible de prendre en compte les déplacements « doux » des piétons et cyclistes sur la totalité du linéaire.

Tous les partenaires de l'opération en sont conscients et nous espérons que dans une deuxième étape ces éléments importants pourront être traités afin que la sécurité de tous les usagers puisse être prise en compte.



## Cet hiver, les travaux se sont poursuivis :

Cette importante phase de travaux a occasionné des contraintes fortes pour les riverains, avec des restrictions de circulation sur la RD290.

La suite des travaux prévus : suppression du grand parking central, aménagement d'un nouveau parking public près de l'auberge et d'une aire de dépôt et de retournement pour les autocars, aménagement d'une promenade.

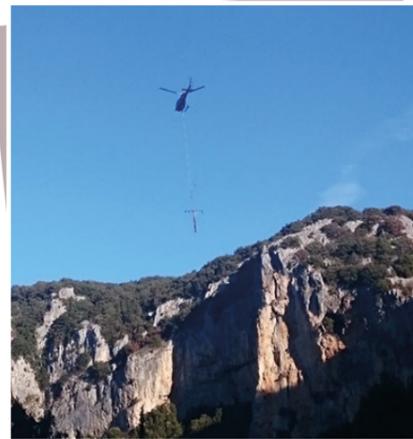
Cette opération était attendue depuis des années, mais sa réalisation suscite quelques inquiétudes sur le fonctionnement du site pour le futur, avec notamment l'absence de possibilité de stationnement, même temporaire. La commune en a fait part au maître d'ouvrage, mais n'a pas été entendue. Le conseil municipal de Vallon Pont d'Arc a décidé de prendre une motion, votée à l'unanimité le 12 décembre 2017 pour faire part de son inquiétude et demander qu'un stationnement temporaire soit possible au niveau du belvédère du Pont d'Arc pour un nombre limité de véhicules.

La commune regrette également que ce projet environnemental de 10 millions d'euros n'ait pas pris en considération un aspect sanitaire, à savoir l'assainissement de cette zone très peuplée en été et du hameau de Châmes pour les relier à la station d'épuration. Ce dossier fera sans aucun doute l'objet de projets futurs.

Après les travaux de cet hiver qui ont suscité quelques inquiétudes, le Pont d'Arc s'inscrit aujourd'hui dans un écrin de verdure, étonnant favorablement les visiteurs.

La Combe d'Arc retrouvera au fil des saisons, son aspect originel.

Un site internet : [www.grandsite-combedarc-ardeche.fr](http://www.grandsite-combedarc-ardeche.fr)



le 31 janvier 2018, enlèvement des derniers pylônes électriques par hélicoptère



Travaux d'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé le long de la route départementale entre le parking « Pont d'Arc Belvédère » et le point de vue historique du Pont d'Arc



Travaux de terrassement en amont du Pont d'Arc : remodelage de 3 ha qui vont descendre en pente douce vers l'Ardèche



Construction de toilettes publiques intégrées au paysage

## → VIDÉOPROTECTION

## La sécurisation du village se poursuit.

Après l'installation progressive ces 2 dernières années de plusieurs caméras de surveillance aux entrées et dans le centre de Vallon Pont d'Arc, de nouvelles caméras seront implantées prochainement. 2 dans le centre du village (Rue Rosine Boucher et Place de la Résistance) et 1 au rond-point des Gorges.

Le coût de ce dispositif pour 2018 est de 26 028 € TTC et fait l'objet de demande de subventions.

## → CONCERT À L'ÉGLISE

Dans le cadre des «Quartiers de Saison» de Labeaume en Musiques, l'association et la Mairie ont organisé le dimanche 25 mars 2018, à l'Église de Vallon Pont d'Arc, un concert intitulé «CONCERTOS À BRETELLES !» - Discussion entre accordéon et orchestre à cordes. «Un plaisir sans faille du JEU... de la discussion sonore et de l'échange instrumental. On y trouve autant de querelles que de réconciliations entre accordéon et orchestre à cordes... Où se jouent avec talents d'amicales et malicieuses joutes musicales !»



Cette représentation a remporté un franc succès.

## → VILLAGE D'ARTISANS D'ART

### Un projet d'installation d'artisans d'Art à Vallon Pont d'Arc

Comment renforcer l'attractivité du village à l'année auprès de la population de vacanciers et mettre en évidence le patrimoine culturel de notre territoire ? Pourquoi ne pas utiliser les locaux libres en continuité avec le château sous la salle Alzas (anciens bureaux du CERP / ex exposition Grotte Chauvet) avec accès direct sur la rue du Miarou pour proposer à des artisans d'art de s'installer sur notre commune ?

La commission extra communale Agenda 21 travaille sur ces questions depuis quelques mois, et le projet commence à prendre forme. Il accueillerait 3 à 4 professionnels des métiers de l'art disposant chacun d'un local fonctionnel à loyer progressif, d'un espace commun d'expo-vente, d'un accompagnement par un partenariat Association Agenda 21/ Mairie de Vallon Pont d'Arc.

Ce Village d'Artisans d'Art pourrait être ouvert à l'année dès le printemps 2019.

Pour aménager les locaux, nous avons fait appel à l'expertise du CAUE de l'Ardèche (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin de préparer le projet.

L'appel à candidature des artisans se fera à l'automne 2018, en collaboration avec l'Agence de Développement des Métiers d'Art.

Pour plus de renseignements, vous pourrez consulter le site internet de la Mairie ou écrire à l'adresse suivante : [artisansdart@mairie-vallon.com](mailto:artisansdart@mairie-vallon.com)

## → CONFÉRENCES

Chaque année, la Municipalité de Vallon Pont d'Arc a le plaisir d'accueillir de nombreuses conférences dans les salles du Château-Mairie ou à la salle des fêtes. Ces conférences, organisées en majeure partie par des associations locales (Agenda 21, les Amis de l'Histoire, le centre multi-accueil les Galopins, ...), traitent de sujets d'actualités sur des thèmes tels que :

- Les enfants et les écrans
- Les fouilles du contournement routier
- L'agriculture en terrain difficile
- L'alimentation sous plusieurs déclinaisons :
  - l'enfant de 0 à 3 ans,
  - circuits courts et bio
  - contenu de l'assiette : plaisir et santé



D'autres conférences seront organisées courant 2018.



Pour suivre l'actualité des associations, rendez-vous sur le site internet de la Mairie : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com) et sur les panneaux lumineux municipaux.



## → BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Le mois du film documentaire Qu'est-ce que le «Mois du film documentaire» ?

Organisé chaque année par l'association «Images en bibliothèques», le Mois du Film Documentaire réunit près de 2000 lieux culturels, sociaux et éducatifs, en France et dans le monde, qui diffusent plus de 1600 films documentaires au mois de novembre. C'est l'occasion de découvrir une diversité d'œuvres à travers des programmes originaux et éclectiques même pour les petites communes rurales.

Grâce à un partenariat avec Ardèche Images, association basée à Lussas, la Bibliothèque Municipale de Vallon Pont d'Arc accueille chaque année cet événement. Des projections sont organisées afin de rendre visibles à un large public des films documentaires peu vus. Les projections sont toujours suivies de débat avec les réalisateurs présents pour rencontrer le public.

En 2017, 2 films documentaires ont été proposés gratuitement à Vallon Pont d'Arc : «Brigitte Senut, la dame aux fossiles» de Philippe Ayme (07/11/2017) et «Kelly» de Stéphanie Régnier (10/11/2017).

Ce type d'opération remporte toujours un grand succès.

### Nombreuses animations pour tous

Grâce à la mobilisation des associations «Le Vallon des Livres» et «Livres en scène», de nombreux ateliers sont proposés à la bibliothèque : après-midi jeux, ateliers créatifs à thème (décorations de Noël, jeux de société, livres pop-up, ...), découverte de la peinture, ...

Ces activités sont ouvertes à tous.



### Nouveauté

Depuis le début de l'année 2018, la bibliothèque propose un nouveau service grâce à son partenariat avec la bibliothèque départementale. C'est une offre de musique en ligne qui est désormais accessible aux abonnés de la bibliothèque municipale. Cette offre de musique en ligne se décline en trois propositions :

- Des webradios qui viendront animer les pages du site de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) avec des (re)découvertes en fonction de thématiques qui, pour certaines, suivront l'actualité de la Bibliothèque départementale.
- Plus d'un million de titres musicaux disponibles en un clic pour une écoute en ligne via la plateforme multimédia «ID touch» qui a décidé de se concentrer uniquement sur des créations indépendantes. En ce sens, «ID touch» expérimente un modèle économique innovant appelé Contribution créative territoriale (CCT) assurant une rémunération équitable pour les créateurs indépendants.
- L'offre intégrale de la Philharmonie de Paris : 50 000 références (concerts vidéo, concerts audio, guides d'écoute multimédia, documentaires, conférences...) avec un accès illimité aux documents dans leur intégralité.

Pour accéder à ces offres il suffit d'avoir un abonnement à jour à la bibliothèque de Vallon Pont d'Arc et de venir demander à l'accueil de la bibliothèque la création d'un accès sur le site de la bibliothèque départementale.



PHILHARMONIE DE PARIS



**Zone Artisanale**  
**CENTRAL LOCATION Sarl**  
 VELO - MOTOCULTURE - CYCLO  
 VENTE - RÉPARATION - LOCATION  
 07150 - Vallon Pont d'arc - Tél. 04 75 88 02 57

**FAURE TP**  
 Sarl Faure Frères  
 TRAVAUX PUBLICS  
 ASSAINISSEMENT - ENROCHEMENT - VRD  
 Quartier Prépaillère - 07150 - Vallon Pont d'Arc  
 Tél. bureau : 04 75 39 67 51 - 06 86 71 95 79  
 Télécopie : 04 75 39 68 89  
[sarl.faure.freres-tp@orange.fr](mailto:sarl.faure.freres-tp@orange.fr)

**Les Chais du Pont d'Arc**  
 Vignerons Sud Ardèche  
 CVA CHAIS DU PONT D'ARC  
 Caveau - Dégustation - Vente  
 Route de Ruoms  
 07150 Vallon Pont d'Arc  
 Tél. 04 75 88 02 16  
[info@leschaisdupontdarc.com](mailto:info@leschaisdupontdarc.com)  
[www.leschaisdupontdarc.com](http://www.leschaisdupontdarc.com)  
 Dégustation Millénaire 2016  
 LES SUCRÉS 2015

## → MODIFICATIONS DE LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE



L'agrandissement de la cour de l'école primaire et la création d'un mur à la place du grillage sont terminés.

La fresque a été réalisée par Nicolas CLERISSI, entrepreneur vallonnais à Pollen-Scop et artiste confirmé dans le domaine du « Street Art ».

Au travers de cette œuvre murale, il a donné vie à la structure pour le plus grand plaisir de nos yeux.

## → RYTHMES SCOLAIRES 2018-2019

Depuis le mois de juin 2017, les municipalités ont la possibilité de revenir à une semaine de 4 jours d'école. Suite au vote des conseils des écoles primaires et maternelles, il n'y aura plus classe le mercredi dans les écoles élémentaires de Vallon Pont d'Arc et les horaires scolaires seront de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une réflexion pour l'accueil des enfants le mercredi est en cours avec la communauté des communes.

## → FÊTE DU SPORT



Fête du sport 2016

En 2016, à l'occasion de l'étape du Tour de France Bourg St Andéol Vallon Pont d'Arc, la Municipalité avait organisé à l'école primaire une « Fête du Sport » durant le temps scolaire, avec la participation du CREPS.

Suite au succès de cette opération, la Commune a décidé, toujours en partenariat avec le CREPS (formation BP JEPS APT dirigée par Manuel TORAL) et avec le soutien des enseignant(e)s sous la direction de Linda BATTINI, de renouveler l'expérience le mardi 12 juin 2018 de 13h30 à 16h30. Hasard du calendrier, le Tour de France sera de nouveau de passage à Vallon Pont d'Arc cette année (voir article en page Vie associative et sportive pour plus d'informations).

Cette Fête du Sport a pour but de proposer à tous les élèves de l'école primaire (environ 164 élèves) des ateliers sportifs divers et variés (jeux collectifs, jeux de raquettes et hockey sur herbe, ...).

Plus qu'une activité sportive, il s'agit, par le biais de ces ateliers, de faire découvrir un panel d'activités à pratiquer sur notre territoire et sensibiliser les enfants à la pratique d'une activité physique.

L'ensemble des activités aura lieu au stade municipal. Pour clôturer cet après-midi sportif, un goûter sera offert par la municipalité.

## Action Sociale

## → FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES HANDICAPÉS

Depuis 1921, la FNATH se charge d'accompagner moralement et juridiquement les personnes accidentées de la vie, invalides et handicapées afin de faire valoir leurs droits.

Cette association est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

La section d'Aubenas et ses environs accueille les personnes qui en ont besoin lors des permanences tous les 1ers samedi de chaque mois à l'espace «Le Bournot», ou en cas d'urgence au 04.75.39.89.82 ou 06.80.46.85.02

En 2018, la FNATH compte renforcer ses moyens d'action pour sensibiliser et informer.



La sécurité routière, l'accessibilité des handicapés, l'amélioration de la santé au travail et l'accès aux droits des accidentés au travail sont les quatre sujets qui vont être massivement développés en 2018.

## → BANQUE ALIMENTAIRE

La Banque Alimentaire Ardèche-Drôme accompagne au quotidien le Centre Communal d'Action Sociale de Vallon Pont d'Arc pour la distribution d'une aide alimentaire en faveur des personnes en situation de précarité.



Les denrées ne sont pas éternelles et chaque année, en novembre, un manque de produits secs se fait ressentir.

C'est pour cette raison que tous les ans, une Collecte Nationale a lieu dans les villes et villages.

Les bénévoles et les bénéficiaires se mobilisent pour collecter les produits de première nécessité dans les supermarchés.

En 2017, près de 50 tonnes de produits ont été collectées en Ardèche (11 540 tonnes dans toute la France).

Merci aux bénévoles et aux commerçants locaux (Lidl, Intermarché) qui rendent possible cette collecte à Vallon Pont d'Arc.

## → REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel Repas des Aînés a eu lieu le samedi 09 décembre 2017 à la salle des fêtes de Vallon Pont d'Arc.



Le succès et le nombre croissant des invités en fait un jour de fête, de retrouvailles entre amis, voisins, citoyens.

Les «petits nouveaux bénéficiaires», membres de la classe 47 et qui fêtaient leurs 70 belles bougies, se sont glissés avec bonheur dans ce moment de partage autour d'un excellent repas festif (préparé par le Traiteur Au Fin Gourmet).

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur animée par Lucas et ses danseuses, des chansons et quelques pas de danse pour certains.

Les élus et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont été très heureux de pouvoir partager ce moment de convivialité avec les aînés de la Commune.

Les personnes ne pouvant participer au repas ont reçu un colis gourmand avec de très bons produits à déguster.



Les résidents de l'Hôpital Sully Eldin n'ont pas été oubliés, un très joli pêle-mêle photos leur a été offert.

**Le prochain Repas des Aînés aura lieu le samedi 08 décembre 2018 à midi.**

## → CARTE JEUNES / CARTE SÉNIORS

Mairie de Vallon Pont d'Arc

«CARTE JEUNE» 2017 - 2018  
Bon d'une valeur de 50,00 €

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Chaque année à partir du mois de septembre, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux enfants de moins de 18 ans et aux adultes de 65 ans et plus (conditions d'attribution consultables en Mairie), une aide de 50 € sous forme de « bon » valable dans les associations et clubs locaux.

Ainsi, c'est 230 «cartes jeunes» et 40 «cartes seniors» qui ont été délivrées pour l'année 2017-2018.

Les demandes sont à effectuer à l'accueil de la Mairie.

## • Octobre Rose



Dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose en faveur de la lutte et du dépistage du cancer du sein, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé pour la 2<sup>ème</sup> année, son dimanche rose le 08 octobre 2017. L'occasion pour les amateurs de marche et de course à pied de participer à cette grande cause.

Après un échauffement au rythme endiablé, toutes et tous vêtus de rose, se sont élancés depuis le stade municipal sur un parcours de course à pied distant de : 7.5 km / 15 km / semi-marathon, ainsi qu'une balade entre vignes et oliviers agrémentée de chanteurs et musiciens.

Cette matinée sportive et conviviale a permis de récolter la somme de 3 767 € et le partenariat avec la Ligue a récolté 559 €.

C'est donc un chèque d'un montant total de 4 326 € qui a été remis à la Ligue contre le cancer pour cette 2<sup>ème</sup> édition d'octobre rose.

**Le rendez-vous est donné le dimanche 14 octobre 2018 pour la 3<sup>ème</sup> édition.**

## → NOUVELLES ASSOCIATIONS / ACTIVITÉS

### - Trail des 36 000 :



L'association «Trail des 36 000» a été créée afin d'organiser une course hors stade de pleine nature se déroulant dans le magnifique site des Gorges de l'Ardèche.

La 1<sup>ère</sup> édition du Trail des 36 000 aura lieu le 8 septembre 2018 et devrait réunir 1000 concurrents.

3 courses à travers les Gorges de l'Ardèche seront proposées de 36 km, 20 km et 11 km. Le Trail des 36 000 c'est aussi le tout premier Trail solidaire de l'Ardèche au profil de l'association des Enfants de la Lune.

Courir pour soi et courir pour les autres, voilà ce que souhaite l'organisation du Trail des 36 000.

Le Trail des 36 000 propose à ses partenaires, aux bénévoles et aux coureurs de s'engager à ses côtés pour soutenir l'association des enfants de la lune.

Une partie des bénéfices sera reversée à cette association pour l'achat de matériel en faveur des enfants malades.

Plus d'informations sur [www.traildes36000.com](http://www.traildes36000.com) ou par mail à [traildes36000@gmail.com](mailto:traildes36000@gmail.com)

### - Roller hockey et aéromodélisme :

2 nouvelles activités sont proposées par l'association Sports Loisirs Vallon.



**Le Roller In Line Hockey,** plus communément appelé Roller hockey, est une activité qui se pratique sur des rollers aux roues alignées.

Activité récente sur Vallon Pont d'Arc, les entraînements de Roller hockey ont lieu tous les jeudis soir (17h à 19h) à la salle polyvalente. Ce créneau est ouvert aux adultes et aux enfants, débutants ou confirmés.

Les cours sont encadrés par Corinne Gers - détentrice du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) spécialité «activité physique pour tous» et ayant participé aux sélections Equipe de France en hockey sur glace.

Elle est épaulée bénévolement par Jérôme Sloch qui compte 20 ans de hockey sur glace en Nationale 2 et 3 puis 10 ans de Roller hockey en championnat et en encadrement de jeunes.

Les participants apprennent tout d'abord à maîtriser le port des rollers puis, place au maniement de la crosse et du palet, tirs et passes, stratégies de jeu et matchs.

Plus d'informations au 06 60 72 31 56



**L'aéromodélisme,** est une forme de modélisme qui s'est développé en symbiose avec l'aviation dont il s'efforce de reproduire le vol, la technique de pilotage, ..., par des modèles à échelle réduite.

Les passionnés de cette activité se retrouvent à la salle polyvalente tous les mardis soir de 21h à 23h et les dimanches matins de 8h à 12h.

Plus d'informations au 06 24 5147 09

### - Tennis de table :

L'association ARCS (Animation Rencontre Culture à Salavas) propose, dans le cadre de l'Entente Salavas - Vallon Pont d'Arc, la pratique du tennis de table pour tous (adultes / enfants / débutants / confirmés) les jeudis soirs de 19h00 à 21h30 à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.



L'association ARCS adhère à la Fédération Française de Tennis de Table et participe au championnat départemental.

Pour ceux qui le désirent, il est également possible de participer aux épreuves individuelles organisées par la fédération. Il n'y a cependant aucune obligation de participer à la compétition.

Plus d'informations au 06 83 65 92 33 ou par mail à [assoarc.salavas@gmail.com](mailto:assoarc.salavas@gmail.com)

### - BB Bulle :

L'association « BB Bulle » a vu le jour à Vallon Pont d'Arc dans le but de proposer aux parents, un nouveau mode de garde dès l'âge de 3 mois.

L'association offre un environnement de socialisation et un espace entièrement dédié aux enfants.



De par la taille de la structure (8 enfants sous la responsabilité de 2 professionnelles agréées), elle offre un traitement personnalisé de l'enfant.

Les assistantes maternelles qualifiées et expérimentées sont en relation avec les services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Plus d'informations au 09 54 86 73 46 ou 07 67 76 21 92 ou par mail à [bbbulle07@yahoo.com](mailto:bbbulle07@yahoo.com)

## → FORUM DES ASSOCIATIONS

Tous les ans, le Forum des Associations organisé par la Mairie de Vallon Pont d'Arc, permet de mettre en contact les associations locales et la population Vallonnaise mais aussi des villages environnants. Ce moment incontournable pour la vie du village offre, le temps d'une soirée, la possibilité de rencontrer les responsables associatifs, de créer des échanges et pourquoi pas, de trouver un ou plusieurs centres d'intérêt.

Le 08 septembre 2017, dans une ambiance chaleureuse, près de 90 personnes représentant plus de 30 associations ont répondu présentes et, pour certaines, ont proposé quelques démonstrations sur scène. Un buffet dinatoire a clôturé cette belle soirée.



Prochaine édition le vendredi 14 septembre, à partir de 18h.

## Samedi 21 juillet le Tour de France

est de retour en Ardèche lors de la 14<sup>ème</sup> étape reliant Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) à Mende (Lozère)...

Le départ de Saint-Paul-Trois-Châteaux est prévu à 12h55. Les cyclistes arriveront en Ardèche par la ville de Bourg-Saint-Andéol. Ils pédaleront pendant près de 70 kilomètres dans notre département.

Ils regagneront ensuite la Lozère, où l'arrivée à Mende est prévue jusqu'à 17h35.

**Vigilance et prévoyance sont donc de mises sur les routes empruntées par les coureurs et aux abords de celles-ci.**

À Vallon, la circulation sera fermée à 11h00 environ, soit une heure avant le passage de la caravane et jusqu'à 14h30 environ.

Durant près de 3h30, la circulation routière sera compliquée. Des déviations seront mises en place mais elles risquent de considérablement augmenter les temps de trajet.

Alors le meilleur conseil à donner aux automobilistes est certainement celui de s'arrêter et de prendre le temps d'admirer cette fête du vélo et d'encourager les concurrents !

### Fête de Noël



## → RETOUR EN IMAGES 2017

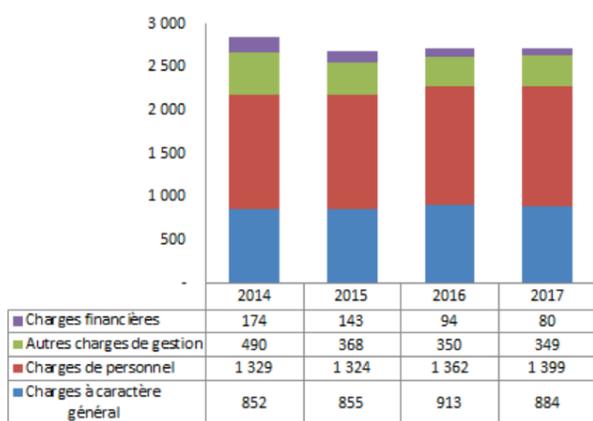


## → LES FINANCES DE LA COMMUNE

Comme chaque début d'année, les finances font l'objet de débats au sein des séances des conseils municipaux avec les votes des budgets et des comptes administratifs. Ainsi, lors de la séance du 22 mars 2018, l'évolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement de la commune ont été analysées.

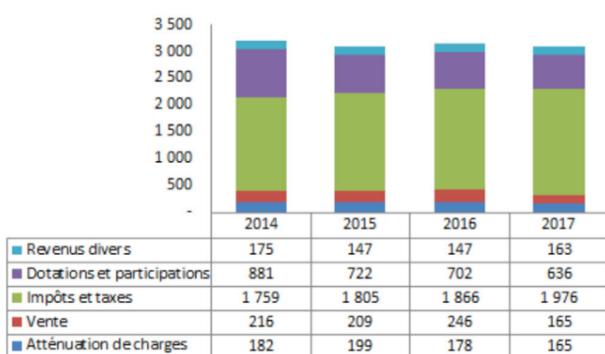
On peut voir que sur 4 ans (2014-2017), les dépenses de gestion (hors charges exceptionnelles) baissent de 40 000 € malgré l'inflation (les dépenses de 2014 corrigées de l'inflation seraient de 75 000 € supérieures aux dépenses réelles de 2017), ce qui traduit une grande rigueur dans la gestion financière.

### Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



Au niveau des recettes, les deux principales sources sont les impôts (en vert) et les dotations de l'état (en violet). Si les premiers augmentent mécaniquement grâce aux bases, les secondes ont drastiquement baissé (de 881 000 € en 2014 à 636 000 € en 2017).

### Evolution des recettes réelles de fonctionnement



Il existe des indicateurs qui permettent de mesurer la santé financière des communes. Dans le tableau ci-dessous, vous trouvez 4 indicateurs les plus représentatifs.

### Des indicateurs encourageants

INDICATEUR	Définition de l'indicateur	2014	2015	2016	2017
Taux d'autonomie financière	Produit des impositions directes / recettes réelles de fonctionnement	27,45%	33,00%	34,37%	35,02%
Taux d'épargne brute	Epargne brute / Recettes réelles totales de Fonctionnement	10,68%	8,28%	13,28%	12,39%
Capacité de désendettement	Encours de dette / Epargne brute	13,2 ans	12,8 ans	9 ans	8,4 ans
Epargne nette	Epargne brute - Remboursement en K de la dette	-84 800 €	-248 245 €	-51 589 €	-34 227 €

Le taux d'autonomie financière ou le ratio « Produit des impositions directes / recettes réelles de fonctionnement » donne une mesure de l'autonomie financière de la commune. En effet, il met en parallèle le produit issu des contributions directes et l'ensemble des recettes permettant le fonctionnement de la collectivité. Ce taux augmente continuellement, ce qui est un signe très positif.

Le taux d'épargne brute augmente également. Ce ratio « Epargne brute / Recettes réelles totales de Fonctionnement » exprime la part de l'épargne de la commune par rapport à ses recettes de fonctionnement. A 12,4%, il est conforme aux standards qui se situent entre 8 et 15%.

La capacité de désendettement baisse continuellement. Ce ratio « Encours de dette / Epargne brute » mesure la capacité de désendettement. C'est un indicateur très utilisé pour mesurer la solvabilité de la commune en comparant le niveau de l'épargne brute – qui sert à couvrir en priorité les remboursements de dette – à celui de l'encours, qui mesure les futurs remboursements. Rapportant un flux à un stock, cet indicateur se mesure en années. Plus que son niveau, c'est son évolution sur plusieurs années qui permet d'évaluer la solvabilité de la commune. Il permet de savoir en combien d'années la commune pourrait rembourser sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute. Au-delà de 10 ans, le seuil est critique. Depuis 2 ans, la commune de Vallon est repassée en dessous de ce seuil.

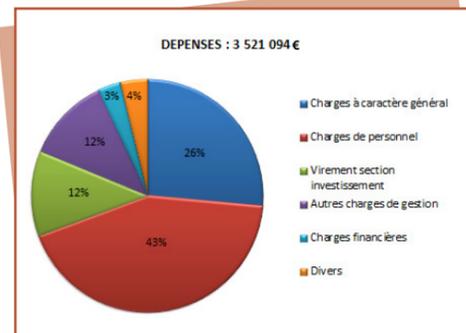
Le ratio « Epargne brute - Remboursement de la dette » reflète les ressources nettes de la section de fonctionnement pour financer les équipements (investissement). L'épargne nette de la commune s'améliore considérablement, mais reste encore négative.

## Budget 2018 de la commune

Lors de la séance du conseil municipal du 9 avril 2018, les 4 budgets ont été votés. La répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement réelles de la commune (hors écritures d'ordres) est présentée dans les diagrammes ci-dessous.

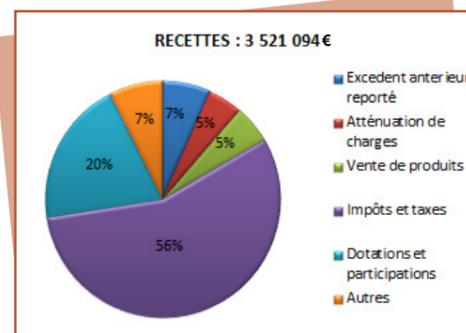
### • Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont quasi stables par rapport à 2017, avec moins de 1% d'augmentation.



### • Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont également quasi stables avec moins de 1% d'augmentation. Cette année encore, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés. Par contre, pour la première fois depuis plusieurs années, les dotations de l'état n'ont pas baissé.



### • Les principaux investissements :

En 2018, l'investissement principal est la construction du gymnase pour près de 3 millions d'euros, subventionné à plus de 50% pour le moment (des réponses de demande de subventions sont encore en attente).

Les autres investissements prévus sont les travaux absolument nécessaires sur les bâtiments communaux.

### Les budgets annexes

Cette année, en plus des budgets «eau» et «assainissement», un nouveau budget «aires de stationnement» a dû être créé pour la gestion des parkings avec barrières.

**En conclusion, la situation financière de la commune continue de s'améliorer. Cela a été souligné lors d'une réunion en sous-préfecture en présence du trésorier de Vallon Pont d'Arc.**

## → CONTENTIEUX DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : OÙ EN EST-ON ?

Dans le Vallon Magazine n°4, nous évoquions les contentieux engagés par certains campings de la commune et leurs syndicats contre les délégations de services de l'eau et de l'assainissement. Après avoir été déboutée par le Tribunal Administratif, la commune de Vallon Pont d'Arc et son délégué Véolia ont fait appel tout en demandant à la Cour Administrative d'Appel un « sursis d'exécution » (c'est-à-dire d'attendre le jugement d'appel pour exécuter la cessation des contrats de délégation de service public).

Dans ce cadre, aidée par son délégué Véolia et son partenaire le SEBA, la commune a justifié dans sa défense que le principe d'une tarification saisonnière, prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (article L. 2224-12-4) pour l'eau mais pas pour l'assainissement, pouvait également s'appliquer en matière d'assainissement sur la base des mêmes conditions vu le caractère lié des deux types d'exploitation.

Cette argumentation a été retenue par la Cour Administrative d'Appel de Lyon, qui a ainsi annulé les jugements du Tribunal Administratif et confirmé la validité des délibérations adoptées en 2013 par la commune. En l'espèce, le juge a retenu que « la station d'épuration a été spécifiquement dimensionnée pour répondre aux contraintes de la période estivale, caractérisée par une forte augmentation de la population liée au séjour de touristes, ce qui induit des contraintes spécifiques d'utilisation de cet équipement ».

La tarification saisonnière, pour l'eau comme pour l'assainissement, est donc justifiée et s'applique à tous les abonnés.

Ainsi, la décision étant définitive, les contrats avec Véolia sont valables et seront exécutés jusqu'à leur terme dans les mêmes conditions qu'initialement, grâce à cette décision du 29 juin 2017.

C'est la première fois qu'un tarif saisonnier en matière d'assainissement est validé par la justice administrative en France, cette décision fait donc désormais jurisprudence en attendant, peut-être, une modification du Code Général des Collectivités Territoriales ou une loi pour confirmer ce principe.

## → L'ÉCONOMIE LIÉE À LA CAVERNE

**Voilà bientôt 3 ans que la caverne du Pont d'Arc a ouvert ses portes sur la commune avec 1 500 000 visiteurs fin 2017, ce qui en fait le 5<sup>ème</sup> site culturel visité en France.**

Cette reconstitution de la grotte Chauvet est ouverte à l'année, avec une fréquentation qui se fait à 70% en dehors de juillet-août.

Une étude réalisée sur le site de la caverne par l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche entre fin avril 2016 et fin octobre 2016 sur plus de 1500 personnes permet d'estimer l'impact de la caverne sur la fréquentation touristique du territoire. Vous en trouverez ci-après les grandes lignes.

Le premier enseignement de cette étude est que les visiteurs sont très majoritairement français (90%), les autres de nationalité : allemande (3,4%), belge (1,8%), suisse (1,6%), néerlandaise (0,8%), anglaise (0,8%), représentant 116 pays à travers les 5 continents. Les visiteurs français venaient essentiellement de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec un bassin de clientèle centré sur l'axe rhodanien entre Lyon et Marseille. On peut noter que les Ardéchois représentaient 12% des visiteurs en 2016.

La caverne contribue à attirer de nouveaux visiteurs sur le territoire (1/3 des visiteurs). Elle est un élément moteur pour faire revenir d'anciens visiteurs (près d'1/3).

Ces visiteurs arrivent majoritairement à la caverne en voiture (82%), par la route depuis Vallon Pont d'Arc (72%) et ils séjournent au moins une nuit sur le territoire (69%), dont 16% à Vallon. 1/3 de ces séjours sont motivés par la visite de la caverne et ils se déroulent prioritairement en hôtellerie au printemps, en camping en été et en chambre d'hôtes en arrière-saison.

Le Pont d'Arc reste une visite incontournable (60%), ainsi que les villages de caractères (56%) et la Route Touristique des Gorges (51%).

Au-delà de l'image liée à une nature exceptionnelle de ses sites et paysages, la notion culturelle est désormais associée et encrée à notre territoire. L'ADT a estimé l'impact de la caverne sur les séjours et la consommation à 80,3 millions d'euros.

Pour l'année 2017, le bilan effectué par la SPL destination Pont d'Arc Ardèche est très bon, avec une fréquentation en hausse sur l'avant et l'arrière-saison.

## Agenda Été 2018

**Judi 21 juin et vendredi 22 juin – Parvis de la Mairie : Course L'Ardéchoise**

**Judi 21 juin – Centre du Village : Fête de la Musique**

**Vendredi 22 juin – Temple : Concert « Chœur d'hommes des Boutières » organisé par la Mairie**

**Samedi 23 juin – Place de l'Ancienne Gare : Soirée Gipsy organisée par Vallon en Fête**

**Samedi 30 juin – Salle polyvalente : gala de fin d'année Energy Dance**

**Dimanche 08 juillet – Place de l'Ancienne Gare : Brocante semi-nocturne organisée par Vallon en Fête**

**Vendredi 13 juillet – Centre du Village et Place de l'Ancienne Gare : Retraite aux lampions et bal**

**Samedi 14 juillet – Parvis de la Mairie : Cérémonie**

**Samedi 14 juillet – Place du CREPS : Animations et feu d'artifice**

**Lundi 16 juillet – Place de l'Ancienne Gare : Loto estival organisé par Mome z'émerveille**

**Samedi 21 juillet – Rte des Gorges / Plaine des Mazes en direction de Sampzon : Tour de France 2018 + FESTIVITES LIEES AU TOUR DE FRANCE :**

à 14h - Démonstration de danse country par Rokamini Country sur la Place de l'Ancienne Gare

à 17h - Marché de producteurs et d'artisans locaux Rue Jean Jaurés

à 21h - Concert « Chris chante Johnny Hallyday » sur la Place de l'Ancienne Gare

**Dimanche 22 juillet – Centre du Village : Fête de la Lavande organisée par Vallon en Fête**

**Du vendredi 03 août au mardi 07 août matin – Place Allende Neruda : Fête foraine**

**Vendredi 03 août, samedi 04 août et dimanche 05 août – Place de l'Ancienne Gare : Bals / Fête votive**

**Samedi 11 août – Place de la Mairie : Concert organisé par la Mairie**

**Dimanche 12 août – Place de l'Ancienne Gare : Brocante semi-nocturne organisée par Vallon en Fête**

**Samedi 18 août – Salle polyvalente : Comédie musicale «Héloïse et Tristan» organisée par la Mairie**

**Dimanche 19 août – Place de l'Ancienne Gare : Soirée karaoké organisée par Vallon en Fête**

**Dimanche 02 septembre – Place Allende Neruda : Fête de la Moto organisée par Vallon en Fête**

**Samedi 08 septembre – divers parcours : Trail des 36000**

**Vendredi 14 septembre – Salle des fêtes : Forum des associations organisé par la Mairie**

**Dimanche 16 septembre – Salle des Fêtes : Bal country organisé par Rokamini Country**

**Et TOUS LES SAMEDIS d'avril à septembre, à partir de 17h - Montée Rue Jean Jaurés et Place de l'Ancienne Gare :**

### MARCHE DE PRODUCTEURS ET D'ARTISANS LOCAUX

Suivez l'actualité de la Mairie de Vallon Pont d'Arc sur le site internet [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com) et sur la page facebook @MairiedeVallonPontdArc

## → 2017

### Baptêmes civils

CIZERON Timoty .....	25.03
LEMAIRE Agathe.....	13.05
SEL Manon .....	05.08

### Naissances

DUPRE Albin .....	05.01
CHERON Maëlys .....	15.01
ASAAD Yasmine .....	21.01
LAMY-CHAPPUIS Abby .....	02.02
GUYON Célia.....	06.02
GUILLAUD Rose .....	08.02
GUILLAUD Solal.....	08.02
MAZON TAULEIGNE Emma .....	25.03
PARDO Liam.....	15.04
RAMORA Aliyah.....	22.05
JACQUOT Léonie .....	04.06
ROUET Mattin.....	14.06
CHEYREZY Maël .....	26.06
DUPON Roman.....	23.09
BOUSBA Sofya .....	19.10
DAOUAYRY Maher .....	12.11
MAURIN Roxane .....	15.11
SEL Manon .....	28.12

### Mariages

DECOOPMAN Bruno et BERNARD Sylvie.....	14.04
BROWN Joseph et KUCKA Marion .....	26.04
EL HARRAS Karim et GENANE Nassira.....	06.05
LAURENT Frédéric et HAFFRAY Gaëlle .....	13.05
DESIGNES Florian et CHARLES Geneviève.....	10.06
DELUCHAT Bruno et RAVALLI Stéphanie.....	24.06
TAMAGNAN Yohan et ELMIDORO Myrtille .....	01.07
HOFFMAN Pascal et GARNIER Corinne.....	08.07
DUPUIS Loïc et DERUYFFELAERE Sabrina.....	12.08
FLO Frédéric et MARION Sophie .....	31.08
SERRAT Daniel et SIMONNET Sandrine.....	16.09
FAYOLLE Christian et KOCZKA Elisabeth.....	30.09
AUPETIT Milan et GOUNY Jennifer .....	07.10
PAUTRAT Julien et DOS SANTOS Angélique.....	28.10
GUILLET Hervé et GUZMAN CASTRO Fabiola... ..	04.11

### Décès

OZIL Jeanne Vve MARQUEROL .....	16.01
DUMONT René.....	17.01
PASCAL Amable .....	24.01
ROUX Augustine Vve FONTANA .....	14.02
VINCENT Jean-Paul.....	15.02
PARRAMON Robert.....	21.02
BENOUARETS Bariza Div. SPINDLER.....	22.02
PUGET Bernadette Vve ROZIER.....	24.02
GOLLINGS Charles .....	20.03
BOURDAT André .....	30.03
BOYANCE Josiane Divorcée LAVIE.....	09.04
PRADEL Jacqueline Vve BROCVIELLE .....	12.04
FRÜH Jacqueline épouse PETIT .....	27.04
MARGARITA Jean.....	28.04
SAPIN Robert.....	22.05
DESCHANEL Hervé.....	16.06
CHARRIERE Albert.....	03.07
ALLEMAND Pierre.....	02.09
IMMACOLATO Jean-Pierre.....	21.09
BLEVIN Suzanne Divorcée OZIL .....	23.09
CONSTANT Josette Vve MARRON .....	15.10
COLLOT Sylvain .....	14.11
JAUBERT Sylvaine Vve NIQUET .....	17.11
CHABRIER Emile.....	11.12
HELLY Jean-Pierre.....	14.12

EN VRAI, GROUPAMA EST TOUJOURS PROCHE DE VOUS.

Agence de Ruoms  
ZA de L'Arzallier  
Tél. 04 75 93 98 02



Groupama  
la vraie vie s'assure ici

Groupama Méditerranée, Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Méditerranée - 24 Parc du Golf - BP10359 - Aix-en-Provence Cedex 3 - 379 834 906 RCS Aix-en-Provence - Emetteur des Certificats Mutualistes - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Talibout - 75009 Paris. Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Aurélien Chauvaud, Novembre 2016.

AMÉNAGER JARDINER DÉCORER BRICOLER

**Les Ruoms Briconautes**

Z.A. de L'Arzallier • 07120 Ruoms  
Tél. 04 75 89 97 97 • Fax : 04 75 89 97 98

Horaires d'ouverture  
Lundi au samedi  
8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h00

TOGNETTY DISTRIBUTION

SAS au capital de 150 000 € • RC 388 294 449 • SIREN B 388 294 449  
SIRET B 388 294 449 00029 • TVA : FR 77 388 294 449 • AFE 4752 Z

Conseils & Maintenance Informatique

**Epsylone**

Conseils  
Installation  
Maintenance  
Sauvegarde  
Réparation

www.epsylone-vpa.fr

Sylvain **MASSOT**  
07150 Vallon Pont d'Arc - Tél. 07 72 24 22 00  
info@epsylone-vpa.fr / fb.me/epsylonevpa

→ PERMANENCES DES ELUS

**Pierre PESCHIER** Maire  
Uniquement sur rendez-vous

**Marie-Laure ROPERS** 1<sup>ère</sup> adjointe  
Chargée de la Vie Scolaire et de la Communication  
Le mardi de 10h à 12h sur rendez-vous

**Max DIVOL** 2<sup>ème</sup> adjoint  
Chargé du Développement Economique,  
des Projets Structurants et de la Vie Intercommunale  
Le mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous

**Nathalie VOLLE** 3<sup>ème</sup> adjointe  
Chargée des Travaux et de l'Action Sociale  
Le lundi de 10h à 12h sur rendez-vous

**Christian SAPIN** 4<sup>ème</sup> adjoint  
Chargé de la Culture, des Evénements, des Associations,  
du Sport et de la Jeunesse  
Le lundi de 10h à 12h sur rendez-vous

**Nadine MAIRESSE** 5<sup>ème</sup> adjointe  
Chargé des Finances et de l'Administration Communale  
Uniquement sur rendez-vous

**Yves CHARMASSON**  
Conseiller délégué à l'Urbanisme  
Le vendredi de 9h30 à 11h sur rendez-vous

**Ange BARALE**  
Conseiller délégué aux travaux  
Uniquement sur rendez-vous

→ INFOS PRATIQUES

**Mairie de Vallon Pont d'Arc**  
1 place de la Résistance  
Tél : 04 75 88 02 06  
www.mairie-vallon.com - info@mairie-vallon.com  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h  
sauf le 1<sup>er</sup> mardi du mois, ouverture 15h30

**Bibliothèque Municipale de Vallon Pont d'Arc**  
Place Allende Neruda  
Tél : 04 75 87 28 11  
www.mairie-vallon.com - bibliotheque@mairie-vallon.com  
Mardi : 16h - 18h30  
Mercredi : 10h - 13h et 14h - 18h30  
Jeudi : 9h - 12h et 16h30 - 18h30  
Vendredi : 16h - 18h30  
Samedi : 10h - 13h

**Office de Tourisme - SPL**  
**«Destination Pont d'Arc Ardèche»**  
Bureau d'infos touristique «Ratière»  
Tél : 04 28 91 24 10  
http://pontdarc-ardeche.fr - info@pontdarc-ardeche.fr  
Renseignements, activités, festivités, billetterie, bureau SNCF,...

**Les établissements scolaires et garderie**  
Crèche Les Galopins : 04 75 37 19 39  
Ecole maternelle : 04 75 37 13 63  
Ecole primaire : 04 75 88 05 75  
Collège Henri Ageron : 04 75 88 03 66

**Trésor Public**  
Bd Peschiera Alizon  
Tél : 04 75 88 03 57 - Fax : 04 75 37 17 84

**Espace social Elisabeth Jalaguier**  
Place Allende Neruda  
Pôle Social  
Tél. 04 75 88 15 60  
Pôle Service Emploi - Formation  
Tél. 04 75 88 17 44 - Fax : 04 75 88 17 96  
maison.saisonnalite@gmail.com  
MSAP (Maison de Service au Public)  
Tél. 04 75 37 79 96

**Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche**  
215, Vieille Route du Pont d'Arc  
Tél : 04 75 37 61 13  
www.cc-gorgesardeche.fr - info@cc-gorgesardeche.fr

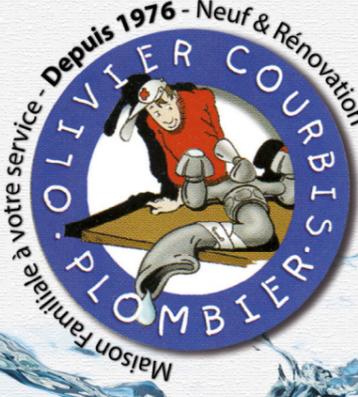
**Déchetterie gérée par le SICTOBA**  
Chemin Prépaillères - Tél : 04 75 39 06 99  
Déchetterie du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h,  
sauf les dimanches et jours fériés.  
Déchets verts : lundi / mercredi / vendredi et samedi de 8h30 à 12h30

**Véolia** (Compagnie des eaux)  
Agence de Vallon Pont d'Arc - Route de Ruoms  
Tél : 04 75 88 17 28

**E.D.F** - Tél : 0 800 123 333

**E.D.F Dépannage** - Tél : 09 72 67 50 07


  
**CHAUFFAGE - CLIMATISATION**  
**ZINGUERIE - RAMONAGE**  
**ÉNERGIES RENOUVELABLES / SOLAIRE**  
**RACCORDEMENT TOUT À L'ÉGOUT**  
**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**


  
**OLIVIER COURBIS**  
 Plombier - Neuf & Rénovation  
 Depuis 1976 - Familiale à votre service

**SAS Solibois Énergie**  
 Olivier Courbis  
 ZA Les Estrades - 07150 - Vallon Pont d'Arc  
**04 75 37 08 67** - www.solibois-energie.com  
 contact@ardeche-plombier.com

**Pascal Mazon**  
 Menuisier / Ebéniste  
 Bois - PVC - Alu

Escalier  
 Agencement Intérieur  
 Parquet  
 Cuisine  
 Ameublement

Fabrication sur Mesure

ZA Les Estrades - Allée des Cades  
 07150 Vallon Pont d'Arc  
 Tél. 06 19 67 59 49  
 pascalmazon@orange.fr


  
**VALLON PONT D'ARC**  
 Géomètres experts  
 Bureau d'études  
 Maîtrise d'œuvre  
 Environnement  
 Urbanisme

**GEO-SIAPP**  
 Bureau secondaire: Rue Lorion Blachère / 07150 Vallon Pont d'Arc  
 Tel : 04 75 88 42 30 Fax : 04 75 88 16 94  
 Mail : vallon@geo-siapp.com  
 www.geo-siapp.com

Mariage / Buffet / Portage à domicile  
 ← Vos réceptions méritent le meilleur de nous mêmes. →


  
 Au Fin Gourmet Traiteur  
 Tél. 04 75 93 99 40  
 www.traiteurardeche.com

Direction de la publication : Mairie de Vallon Pont d'Arc  
 Crédit photos : Mairie de Vallon Pont d'Arc, Photo07, Associations locales,  
 Ecoles, Communauté de Communes, SGGA.

Imprimé en France : Imprimerie Coopérative des Sucs - 43200 - Yssingaux




  
**AMBULANCE**  
 Ardechoise  
 Lionel Vallier

24h/24 & 7j/7  
 Véhicules Climatisés


  
**AMBULANCE - TAXIS - VSL**

Lionel Vallier  
 Pompes Funèbres  
 Chambre Funéraire  
 Marbrerie

**VALLON PONT D'ARC - 04 75 39 70 70**  
 ambulance.ardechoise@orange.fr


  
**EHC EL HARRAS CONSTRUCTION**  
**Maçonnerie Générale**



- Neuf •
- Rénovation •
- Béton armé •
- Charpente •
- Couverture •
- Piscine •
- Taille de pierres •

07150 - Vallon Pont d'Arc  
**Tél. 06 08 21 48 23 / 06 07 55 18 88**  
 mail : ehc\_07@yahoo.fr  
**www.elharras-construction.com**


  
**MIRA CHARMASSON**

**MAÇONNERIE & TERRASSEMENT**

WWW.MIRA-CHARMASSON.COM


  
**QUALIBAT**  
 Votre label de fiabilité

**Tél. 04 75 88 06 05**  
 Rte de Ruoms 07150 Vallon Pont d'Arc  
 Mail : contact@mira-charmasson.com